

DISTRIBUTION DES LIVRES

MERCREDI 28 AOUT 2024

8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h

Au mois de juin 2024 vous avez versé **150 €** pour l'inscription ou la ré-inscription de votre enfant.

Le jour de la remise des livres toutes les familles doivent se présenter au self afin de récupérer un ticket sans lequel aucun lot de livres ne sera remis.

2 possibilités :

- Vous réglez la facture annuelle par chèque ou espèces : le jour de la remise des livres, vous verserez une avance. (cf. tableau)
- Vous réglez la facture annuelle par prélèvement automatique : vous serez prélevés, **le 5 septembre 2024** d'une avance. (cf. tableau).

STATUT / REGIME	AVANCE
EXTERNE	100 €
1/2 PENSIONNAIRE	150 €
INTERNE	300 €

Ces sommes sont des acomptes qui viendront en déduction de la facture 2024/25 que vous recevrez fin septembre.

POUR RAPPEL

Contribution des familles

3 tarifs suivant le quotient familial de la famille c'est-à-dire le revenu fiscal divisé par le nombre de parts.

TARIFS	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Revenu fiscal divisé nombre de parts	Entre 0 et 9 999 €	Entre 10 000 € et 17 999€	Supérieur à 18 000 €
COLLEGE	400 €	560 €	730 €
LYCEE	405 €	580 €	750 €



Pour bénéficier des tarifs 1 et 2, un avis d'imposition devra être fourni à l'établissement au plus tard le **20/09/2024**. Passé ce délai, le tarif 3 sera automatiquement appliqué et aucune modification ne sera possible.

Circulaires de rentrée : [ICI](#)

Les fournitures collège commandées auprès de l'APEL sont à retirer à la Papèterie DULONG à partir du 26 août. Pas de liste de fournitures au lycée (prévoir un agenda; les enseignants indiqueront les besoins au moment de la rentrée)